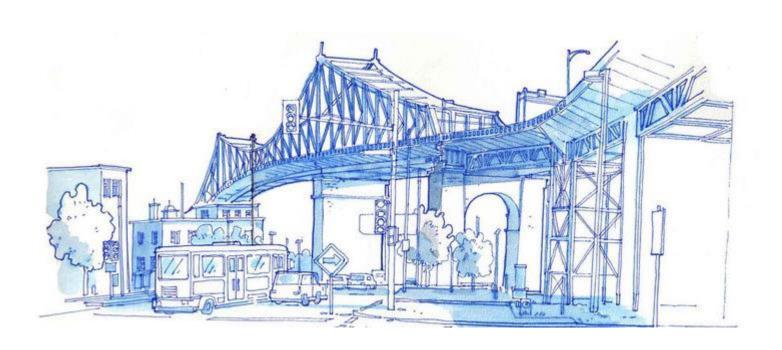
DES RELATIONS D'EMPLOI HARMONIEUSES, DU TRAVAIL DE QUALITÉ ET DES ORGANISATIONS PLUS SAINES : MISSION IMPOSSIBLE?



24-26 mai 2024 LONGUEUIL, QUÉBEC

61e CONGRÈS ANNUEL de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES RELATIONS INDUSTRIELLES





APPEL À PROPOSITIONS



Après deux années d'insécurité liée à une pandémie mondiale, ainsi que les perturbations économiques et sociales en résultant, nous sommes de retour à s'interroger plus profondément. Quel est le sens du travail ? Quel rôle devrait y jouer la technologie ? Comment affronter les multiples crises simultanées auxquelles nos sociétés font face actuellement ? Pouvons-nous construire des relations harmonieuses au travail afin de trouver des solutions gagnant-gagnant à ces défis actuels et futurs ?

Alors que l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI) vient tout juste de célébrer ses soixante ans, nous vous invitons à vous joindre à nous pour examiner ces questions fondamentales et pour définir ainsi les thèmes de recherche en emploi pour les années à venir. Dans la tradition interdisciplinaire des relations industrielles, nous invitons des chercheur.es y compris celles et ceux de la relève à nous faire parvenir leurs propositions scientifiques se situant au cœur de nos domaines constituants : le droit du travail, la gestion des ressources humaines (GRH), les relations de travail, les politiques publiques et la santé et sécurité au travail (SST). Le congrès sera une opportunité unique pour jeter de regards croisés sur des thématiques communes, ainsi que pour présenter des sujets de recherche et méthodes de fine pointe, propres à chacun des domaines.

Le congrès annuel se tiendra dans la **région métropolitaine de Montréal**, connue pour son mélange stimulant entre langues, cultures, art et cuisine. C'est la première fois que **l'Université de Sherbrooke (Longueuil)** sera hôte d'un congrès de l'ACRI. Le campus se situe directement par-dessus la station de métro « Longueuil-Université de Sherbrooke », à seulement deux stations du centre-ville de Montréal. Les doctorant.es sont invité.es à se joindre aux activités spécialement destinées à elles et à eux, à partir de jeudi soir (23 mai), tandis que le congrès lui-même débute le vendredi après-midi (24 mai) et se terminera en début d'après-midi, le dimanche (26 mai).

REGARDS CROISÉS sur le FUTUR du TRAVAIL

A_1 — La matrice travail-technologie à l'aube d'une $4^{\text{ème}}$ révolution industrielle.

Que ce soit la gestion par algorithme (économie de plateforme), l'inclusion de l'intelligence artificielle dans nos lieux de travail ou la montée d'une production dominée par la haute technologie (industrie 4.0), le monde du travail est en pleine mutation et les relations

industrielles avec tous ses champs d'expertise devront s'y adapter afin de ne pas se retrouver « hors connexion ».

A2 — Climat, pénuries, démographie, inflation : polycrise ou polyopportunité ?

Comment effectuer notre travail diligemment quand une crise perpétuelle enchaîne l'autre : la guerre, des désastres naturels, le coût de la vie et les taux d'intérêt. Tout cela affecte l'économie



mondiale, et donc, l'emploi. Les jeunes générations réclament des solutions, mais elles sont loin de prendre les rênes des leurs collègues plus ancien.nes. Une transition juste vers une économie décarbonée semble impossible à atteindre. Regards croisés sur une panoplie de conflits potentiels ou des pistes de développement durable pour le futur ?

A3 — Partenariat social dans une économie mondialisée : mission impossible?

Les trois acteurs du système de relations industrielles (État, employeurs, syndicats) n'ont jamais semblé aussi loin les uns des autres, tandis que l'agenda pour développer des solutions

gagnant-gagnant ne cesse de s'allonger. À l'occasion du 80ème anniversaire de notre cadre légal wagnérien, posons-nous la question : quel futur pour le partenariat-conflit et le dialogue social? Et où sommes-nous dans la quête d'une responsabilité sociale tout au long de la chaîne de valeur mondiale et pour combattre les méfaits de la mondialisation?



Recherches à la FINE POINTE de nos DOMAINES



B — Mobiliser le droit du travail pour favoriser le progrès social.

Des juristes et des organisations citoyennes intentent des « litiges stratégiques » afin d'avancer le cadre légal dans plusieurs axes cruciaux et provoquer des changements sociétaux. Quel rôle cette stratégie peut-elle jouer en droit du travail, face aux enjeux tels que le

travail des agences, le droit à la déconnexion, la situation des travailleurs migrants, la discrimination systémique, la lutte contre la crise climatique? Comment pouvons-nous poursuivre sur une lancée mobilisant le droit du travail pour le progrès dans notre société?

C — De la ligne de piquetage au piquetage en ligne : le retour de la grève ?

Les spécialistes en relations de travail constatent un regain d'énergie du côté syndical. Que ce soient les campagnes de syndicalisation chez Amazon, les grèves dans le secteur automobile ou dans la fonction publique : le retour à un syndicalisme plus musclé est payant. Est-ce le retour de la grève, et quelles formes prendront les moyens de pression et l'organisation syndicale à travers le monde ? Comment, les employeurs réagissent-ils ?

D - Revaloriser l'individu et la gestion humaine de nos ressources.

Le bien-être au travail se situe au cœur d'une gestion de ressources humaines moderne. Comment combattre les incivilités au travail, favoriser un meilleur équilibre entre travail et vie personnelle, promouvoir l'inclusion et la diversité dans nos organisations et améliorer la reconnaissance au travail? Quel sera le rôle des différents acteurs en RH, pas juste celui des gestionnaires, à cet égard?



E — Protéger les humains en télétravail et vis-à-vis la technologie.

La santé organisationnelle, en contexte de télétravail et à l'ère de l'intelligence artificielle, pose des défis aux gestionnaires en RH et aux praticiens en SST. Quelles sont les opportunités et limites de la loi québécoise modernisant le régime de SST en la matière ? Quels sont le rôle et l'impact de ces technologies en matière de prévention et de retour au travail ? Peut-on étendre la couverture au soi-disant « travail autonome » dans l'économie de plateforme ?

F – Le retour de l'État ou le retour de l'État austère?

Face aux crises concomitantes actuelles et aux changements technologiques, l'État est appelé à soutenir les acteurs du marché du travail par des politiques publiques fortes. Malheureusement, elles ont un coût – un coût que de nombreux gouvernements veulent éviter. Quelles trajectoires pour l'assurance-emploi, le revenu garanti, l'équité salariale, etc. ?

Bien entendu, ces thématiques ne représentent que des suggestions. Le comité organisateur sollicite vos **propositions pour des communications scientifiques en français ou en anglais** reliées aux thèmes soulevés ci-dessus, ou des sujets de recherche connexes.

Les personnes intéressées peuvent également soumettre des **propositions d'ateliers** (ex. trois ou quatre propositions portant sur le même thème) ou des **propositions de symposiums** (deux ateliers ou plus portant sur le même thème). Toutes les propositions seront soumises à une évaluation par les pairs sous la responsabilité du comité organisateur.

ÉCHANGES privilégiés avec nos PARTENAIRES

Riches d'un écosystème de chercheur.es, praticien.nes, décideur.es, institutions et ordres professionnels reliant nos domaines constituants, nous invitons également des propositions de conférences ou panels qui mettront en valeur des expériences du terrain et l'échange de meilleures pratiques. Même si nous prévoyons parsemer ce type d'activité à travers la programmation du congrès, le vendredi après-midi sera un moment privilégié d'échange avec les praticiennes en relations industrielles.

DATES LIMITES DE SOUMISSION

Les propositions doivent être présentées sous forme de **résumé de 500 mots** et préciser le titre ainsi que le nom et l'affiliation de tous.tes les auteur.es. Les propositions doivent être envoyées au comité organisateur **d'ici le 15 février 2024** à l'adresse suivante : acri-cira2024@usherbrooke.ca.

Les acceptations seront communiquées au début mars 2024. À ce moment-là, les personnes participantes seront invitées à compléter leur enregistrement et de s'assurer que leur adhésion à l'ACRI est en règle. Pour l'adhésion, visitez https://www.cira-acri.ca/fr-formulaire-dadhesion.

Depuis plus de 40 ans, l'ACRI décerne le **Prix Gérard Dion** à une personne ou à un organisme qui a apporté une contribution remarquable à notre domaine d'études ou au monde du travail. Nous vous invitons à participer au processus de consultation en suggérant des candidatures en vue d'une présélection. Les suggestions doivent être présentées par au moins deux (2) membres de l'ACRI et être envoyées à <u>communications.cira@gmail.com</u> **d'ici le 1er avril 2024**.

Jusqu'à huit (8) bourses de voyage pour les étudiant.es seront décernées, selon le mérite et le besoin des candidatures reçues. Les demandes doivent être soumises d'ici le 1er avril 2024.

Les étudiants désireux de poser leur candidature au **Pix Allen Ponak pour la meilleure communication étudiante** doivent présenter une communication complète, en français ou en anglais, à <u>communications.cira@gmail.com</u> **d'ici le 30 avril 2024**.

15 FÉVRIER

Propositions pour le congrès de l'ACRI

1 AVRIL

Nominations de candidats au Prix Gérard Dion Demandes de bourse de voyage pour les étudiant.es

30 AVRIL

Candidatures au Prix Allen Ponak de la meilleure communication étudiante

BOURSES DE VOYAGE POUR LES ÉTUDIANT.ES

Jusqu'à huit (8) bourses de voyage pour les étudiant.es seront décernées, selon l'excellence des candidatures reçues. La priorité sera accordée aux premier.ères auteur.es. Les étudiant.es sélectionné.es recevront jusqu'à 750 \$ CAN pour couvrir leurs frais de voyage.

Le montant de la bourse sera versé aux récipiendaires après le congrès, sur présentation des reçus des dépenses engagées jusqu'à concurrence de 750 \$ CAN. Nous invitons les personnes intéressées à soumettre leurs demandes de bourse en français ou en anglais. Toutes les candidatures seront soumises à une évaluation par les pairs effectuée sous la responsabilité du comité organisateur.

Les personnes candidates doivent être actuellement inscrites à un programme universitaire, en vue de l'obtention d'une maîtrise, d'un doctorat ou d'un postdoctorat en relations industrielles ou dans un domaine connexe, et poursuivre leurs études à temps plein ou à temps partiel à l'automne 2024. La priorité sera accordée aux membres actuels de l'Association canadienne des relations industrielles. Pour devenir membre, allez à https://www.cira-acri.ca/fr-formulaire-dadhesion.

Si vous désirez déposer une demande de bourse de voyage, veuillez envoyer les informations et les documents suivants à <u>communications.cira@gmail.com</u> d'ici le 1er avril :

- Coordonnées complètes (courriel, téléphone et adresse institutionnelle)
- Nom du programme d'études actuellement suivi et de l'établissement d'enseignement (dans le cas des étudiants) OU date de l'obtention du doctorat et nom de l'établissement d'enseignement
- Copie à jour du curriculum vitæ
- Copie des relevés de notes à jour de l'université (si applicable)
- Courte description des sources de financement (autres qu'un prix de l'ACRI) et des autres demandes de financement qui ont été faites ou acceptées
- Un résumé, en français ou en anglais, de toute proposition de communication soumise au nom du premier auteur pour le congrès de l'ACRI 2024



